

TARIFS DE LOCATION 2014

MACHINES DE CHANTIER



NEO CONSTRUCTION

ENTREPRISE GÉNÉRALE - 026 912 60 60

MINI-PELLE et PELLES SUR CHENILLES

Possibilités de locations

De 1 à 9 jours

De 10 à 29 jours

Dès 30 jours

Assurance non comprise

TVA en sus

FURUKAWA 740_11 LS, Poids 24tonnes

avec 1 attache rapide, 1 godet 1300mm et 1 godet orientable

Franchise CHF 5'000.-



SUNWARD SWE17, Poids 1.7tonnes

avec 1 attache rapide, 1 godet retro 500mm

1 godet standard 300mm, 1 godet orientable

Franchise CHF 2'000.-



ANNEXE AUX CONDITIONS DE LOCATION DE MATERIEL DE CHANTIER

TARIF :	Les tarifs mentionnés sont des tarifs HT et s'appliquent au jour ouvrable. Selon les mois, il est possible que le nombre de jours facturés varient entre 20 et 24 jours, à moins d'un accord préalable d'un fixe à 20 jours (pour les locations de longue durée). Les week-ends et jours fériés ne sont pas facturés. Lors d'une location à la journée, le tarif est basé sur une journée de 8h. Un décompte est établi par nos soins au retour de location. Rabais accordé dès 3 mois 10%, dès 6 mois 15%.
DURÉE :	La machine est considérée en location dès le moment de son départ de notre site jusqu'au jour de son retour. Nous ne louons que des jours entiers (pas de fraction de journée). Toute suspension de location (intempérie ou autre) doit faire l'objet d'un accord écrit de notre part au préalable.
LOCATION LONGUE DURÉE :	Pour toute location de durée supérieure à 6 mois, un service à la charge du client est à prévoir.
LAVAGE & DIESEL :	La machine est mise en location propre (lavée) et avec le plein de carburant. Le nettoyage et le remplissage de carburant seront facturés si nécessaire. Prix forfait lavage mini-pelles autres machines.
TRANSPORT :	Les prix des transports sont indiqués sur demande.
ACCESSOIRES :	Concernant les accessoires hydrauliques pour machines (marteaux, pinces, etc.), nous demandons un "forfait de préparation" comprenant l'installation et le réglage de machine si nécessaire. Prix forfait transport et installation accessoires : Mini-pelle
Prix sur demande :	Autres machines
ASSURANCE :	La valeur de l'assurance "bris de machine" est calculée sur la base de 5% de la valeur locative. Les franchises sont fixées à : Mini-pelle CHF 2'000.-, Autres machines CHF 5'000.-, Accessoires CHF de 2'000 à 5'000.- Ne sont pas compris dans l'assurance tous les dégâts occasionnés par une mauvaise manutention ou une mauvaise utilisation du matériel (ex. tuyaux hydrauliques arrachés) ni le bris de glace.
DÉGÂTS :	Au retour de chaque location, un contrôle est effectué par notre service technique. Tout dégât constaté est facturé au locataire. Nous facturons la franchise lorsque le montant de réparation est plus élevé que la valeur de la franchise. Nous envoyons un avis de réparation au préalable.
USURE :	Dans le cas spécifique des concasseurs et accessoires tels que les marteaux hydrauliques, en fonction de la durée de location, un forfait de remplacement de certaines pièces d'usure pourra être ajouté au contrat de location (ex : marteaux céramiques pour les concasseurs, pic ou burin pour les marteaux hydrauliques).
PANNE :	Toute panne éventuelle durant la location doit être immédiatement signalée à notre SAV ou notre service location. Seul notre personnel est autorisé à intervenir sur nos machines en location. L'intervention d'un tiers pour une "urgence" ou "petite réparation" doit faire objet d'un accord préalable. Les éventuelles pannes dues à une mauvaise manipulation ne donneront pas droit à une suspension de location.
PAIEMENT :	Les locations sont payables net à réception de facture (sauf pour les locations de longue durée payables d'avance).
CONDITIONS DE LOCATION :	L'annexe "Conditions pour la location de matériel de chantier" de l'association Suisse de l'industrie des machines de chantier que nous joignons avec chaque contrat de location fait partie intégrante de nos conditions de location.